

Le 30 août 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

La rentrée du Réseau STAR'T

1 / Transports scolaires 2023/2024 : perspectives et nouveautés

_ La fin de l'offre adaptée

Depuis 2022, RDB Thonon et son partenaire Borini Chablais ont réalisé de nombreux efforts pour recruter et fidéliser de nouveaux conducteurs. Les actions mises en œuvre ont porté leurs fruits : l'effectif affecté permet, dès la rentrée scolaire du 4 septembre, de rétablir la circulation de l'ensemble des cars dans les conditions normales (scolaires mais aussi lignes régulières), mettant un terme au plan de transport adapté.

Les horaires actualisés sont dès à présent consultables sur le site star-t.fr.

Comme chaque année, certains horaires pourront toutefois encore évoluer à la marge, durant les premières semaines de septembre, afin de tenir compte d'éventuelles inscriptions de dernière minute qui nécessiteraient d'ajuster le nombre de cars et conducteurs mobilisés.

Rendez-vous sur www.star-t.fr pour plus d'informations !

_ Un abonnement scolaire unique, pour tous et sur tout le territoire

Sous l'impulsion de Thonon Agglomération, les 4 types d'abonnement scolaires préexistants ont été remplacés par un abonnement unique à 78 €.

En complément, le fonctionnement de l'abonnement a été revu en profondeur pour faciliter la mobilité de tous les abonnés scolaires. Dorénavant, les élèves peuvent voyager 2 fois par jour durant 1h30 et ce, sur toutes les lignes du réseau (y compris le funiculaire) et cela sans contraintes horaires. Ce principe est valable tous les jours de la semaine durant les périodes scolaires, afin de mieux tenir compte des emplois du temps des élèves.

Le 30 août 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

_ Une carte sans contact pour tous les abonnés STAR'T

Cette rentrée scolaire 2023/2024 voit aussi l'arrivée de la carte sans contact STAR'T (déjà disponible pour les usagers des lignes régulières) pour les abonnés scolaires.

Jusqu'à présent, les cartes d'abonnement scolaire n'étaient valables qu'une année et devaient être contrôlées par le conducteur « à vue ».

A présent, les abonnés scolaires ont une carte valable durablement et qu'ils devront valider sur une borne dédiée dès leur entrée dans les cars. Cette carte devra être conservée précieusement pour les années prochaines – la saisie de son numéro étant nécessaire lors du réabonnement.

Ce sont environ 2 600 cartes sans contact qui ont été expédiées jusqu'à présent aux domiciles des élèves durant ce mois d'août. En cas de non-réception ou de problème (photo particulièrement), les familles sont invitées à contacter le réseau STAR'T par les canaux habituels.

_ Une refonte des numéros de circuits scolaires

Afin d'améliorer la lisibilité et la mémorisation des numéros de circuits, ceux-ci sont simplifiés. Ils sont désormais composés de 2 lettres (dont la seconde indique le lieu de destination du circuit), et 3 chiffres.

Par exemple ;

SD 505 = Service Scolaire pour Douvaine et portant le numéro 505

SB 411 = Service Scolaire pour Bons-en-Chablais et portant le numéro 411

Ces numéros, présents sur les fiches horaires, figureront également sur les girouettes des cars afin de faciliter leur identification par les élèves.

_ Le réseau STAR'T présent dans les établissements scolaires

Afin d'accompagner les nouveaux élèves de 6^{ème} dans leur usage quotidien des transports et en partenariat avec les établissements concernés, des agents du réseau STAR'T seront présents durant la semaine de rentrée scolaire dans les collèges Théodore Monod à Margencel, François Mugnier à Bons-en-Chablais, et du Bas-Chablais à Douvaine.

Le 30 août 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Ces temps de présentation et d'échanges auront pour but de présenter le fonctionnement des transports et de répondre aux interrogations des jeunes collégiens

2 / Billettique : de nouvelles solutions pour faciliter l'achat de ses titres de transports

_ Votre carte bancaire se transforme en ticket !

La période estivale a été mise à profit pour transformer la carte bancaire des usagers en titre de transport.

Pour la première fois en Haute-Savoie, la technologie de l'open payment a été déployée au service des voyageurs du réseau STAR'T, sur les lignes régulières.

Finie l'obligation d'avoir de la monnaie sur soi : les usagers sont invités à sélectionner le billet désiré sur les valideurs de couleur mauve présents dans les bus et cars, à présenter leur carte bancaire et à voyager en toute tranquillité. L'achat peut être effectué pour 1 à 5 personnes maximum, pour 1 voyage d'une heure en zone tarifaire A.

En cas de contrôle à bord du bus, c'est la carte bancaire avec laquelle la validation a été effectuée qui devient la preuve d'achat auprès du contrôleur, et elle devra donc lui être présentée.

_ Une nouvelle application de M-ticketing

En mai 2022, l'application de M-ticketing TIXIPASS, permettant l'achat de titres de transport en ligne, avait été mise en place. Première brique des nouveaux services à destination des voyageurs du réseau STAR'T, elle se limitait à l'achat de titres pour les lignes circulant en zone tarifaire A.

Celle-ci est à présent remplacée par une nouvelle application nommée M-TICKET STAR'T* ; celle-ci permet de voyager sur toutes les zones du réseau et d'avoir accès à des tarifs réduits après la création de son profil (soumis à l'envoi de pièces justificatives et à leur validation par le réseau STAR'T).

Le 30 août 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Pour les utilisateurs de l'ancienne application, celle-ci perdurera quelques mois afin qu'ils puissent utiliser leurs titres restants.*

Une offre spéciale à l'occasion de la Rentrée du transport public du 16 au 22 septembre 2023

A l'occasion du lancement de la nouvelle appli M-TICKET STAR'T, un carnet gratuit de 5 titres, valables en zones tarifaires A et B, sera automatiquement chargé sur tous les comptes des utilisateurs de la nouvelle application (compte existant et nouveau compte). Ces titres seront uniquement valables du 16 au 22 septembre 2023.